

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°294 DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

DIMINUTION DE LA LFR 2023

« C'est justifié et normal ! »

(Mohamed Touré, économiste)



Édito à vue d'Aigle

La détermination des FVG face au CNRD

Le moins qu'on puisse dire et écrire c'est que malgré les répressions de leurs manifestations et l'exil de certains de leurs leaders, les Forces vives de Guinée qui se sont reconstituées autour des trois principales formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) et du front anti-3ème mandat (FNDC) n'entendent pas du tout baisser les bras et continuent de mettre la pression sur les autorités de la transition aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En marge de la célébration de l'An 2 du CNRD au pouvoir, des manifestations se sont organisées à Conakry à l'appel des FVG, avec le triste bilan que l'on sait : 5 jeunes tués dans des quartiers situés le long de la route Le Prince... P.2

P.3

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

P.3



Alphonse Charles Wright rencontre les victimes des massacres du 28 septembre 2009

CONFLIT ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

P.2



« Nous attendons qu'une loi soit prise à cet effet par le CNT » (ministre de l'Agriculture)

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

P.4



Le ministre Ousmane Gaoual Diallo balaie les soupçons de surfacturation

SANTÉ

P.10

Renforcement des capacités de 28 cadres de trois programmes nationaux de santé (VIH, Tuberculose, Paludisme) dans la recherche opérationnelle

TUERIES DU 5 SEPTEMBRE 2023

P.4

Les parents des victimes rencontrent le procureur du TPI de Dixinn

MÉDIAS

P.4

Le site "depecheguinee" et son journaliste suspendus par la HAC

Édito à vue d'aigle



La détermination des FVG face au CNRD

Le moins qu'on puisse dire et écrire c'est que malgré les répressions de leurs manifestations et l'exil de certains de leurs leaders, les Forces vives de Guinée qui se sont reconstituées autour des trois principales formations politiques du pays (RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFR) et du front anti-3^{ème} mandat (FNDC) n'entendent pas du tout baisser les bras et continuent de mettre la pression sur les autorités de la transition aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. En marge de la célébration de l'An 2 du CNRD au pouvoir, des manifestations se sont organisées à Conakry à l'appel des FVG, avec le triste bilan que l'on sait : 5 jeunes tués dans des quartiers situés le long de la route Le Prince. Et comme si tout cela ne suffisait pas, lorsque certaines sources ont annoncé l'arrivée du colonel Mamadi Doumbouya à New-York pour prendre part

à la 78^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale de l'ONU, l'antenne américaine des FVG a aussitôt menacé de manifester en guise de protestation contre la façon dont la transition est conduite en Guinée. D'autres sources indiquent qu'à Conakry et à l'intérieur du pays, des manifestations pourraient se tenir également avec le même objectif. Toute chose qui, pour des raisons évidentes, suscite beaucoup d'inquiétudes chez les pauvres citoyens épris de paix.

Il faut dire qu'au lendemain de la prise du pouvoir par le colonel Mamadi Doumbouya et ses compagnons du CNRD, nombreux sont les Guinéens qui ont pensé que les manifestations violentes seraient dorénavant un lointain souvenir dans leur pays. Mais hélas, des manifestations violentes continuent de s'enregistrer dans le Grand Conakry, avec leur lot de morts et de destructions de nombreux biens publics et privés. Pour beaucoup, les Guinéens seraient bien inspirés de se donner sincèrement la main et de se mettre d'accord sur l'essentiel. Après avoir renversé le professeur Alpha Condé le 5 septembre 2021, l'actuel locataire du Palais Roi Mohammed V a clairement promis la refondation de l'État et la rectification institutionnelle. A ce jour, il a posé des actes qui sont diversement appréciés par ses compatriotes. La justice a été annoncée comme la boussole pour tout le monde, même si au fil des mois, il y en a qui se disent déçus par rapport à la conduite des affaires judiciaires. La CRIEF est en train de poursuivre des cadres qui se sont rendus coupables de crimes économiques dans l'exercice de leurs fonctions sous Lansana Conté et Alpha Condé. Des poursuites que d'aucuns assimilent à des règlements de comptes. Il y a aussi les opérations de récupération des biens et domaines de l'État aussi bien à Conakry que les centres urbains de l'intérieur.

Kéfina Diakité

CONFLIT ENTRE AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS

« Nous attendons qu'une loi soit prise à cet effet par le CNT » (ministre de l'Agriculture)

Le conflit entre agriculteurs et éleveurs à Lola devient une préoccupation majeure dans cette préfecture de la Guinée forestière. Dans cette localité, des agriculteurs se plaignent souvent des éleveurs qu'ils accusent d'abandonner leur troupeau au détriment de leurs plantations.



Invité le mercredi 13 septembre 2023 dans l'émission " le gouvernement vous écoute " sur la RTG, le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage a apporté des précisions sur ce sujet qui fait couler ancre et salive et qui parfois dégénère jusqu'à ce que mort s'ensuive. Selon le patron de ce département, la question est sur la table mais la réponse n'est qu'une question de temps. « Le problème entre les agriculteurs et éleveurs à Lola date depuis longtemps mais nous sommes en train de prendre des mesures pour résoudre cela. Nous sommes en train d'élaborer une loi pastorale. Dans cette loi, on a même prévu à ce que des éleveurs aient droit à des terres 10, 50, 100 hectares comme les agriculteurs. Depuis que j'ai été nommé j'ai effectué moi-même deux voyages sur Lola, et je connais un peu ce que traversent ces paysans. Mais je peux vous garantir que le problème a été posé en conseil des ministres et soumis au CNT, et nous attendons qu'une loi soit prise. Donc nous attendons qu'une loi soit prise. C'est à la suite de cela que nous pouvons réagir », a réagi Mamoudou Nagnalen Barry.

A en croire ce membre du gouvernement Goumou, ce conflit n'oppose pas forcément les agriculteurs de Lola et éleveurs de la même localité. « J'aimerais

préciser que ce conflit se passe entre agriculteurs de Lola et éleveurs maliens. Ce sont eux qui transportent leur troupeau en pâturage dans les champs des agriculteurs mais encore une fois ça a toujours été comme ça depuis des années oui, parce ce que même nos parents d'ici transportent aussi leur troupeau en Sierra-Leone ainsi de suite. Sachez que les Maliens ont le droit de transporter leur bétail en Guinée tout comme les Guinéens aussi pour le Mali vice versa », a-t-il précisé.

Cependant, le ministre Nagnalen invite les éleveurs à contrôler leur troupeau pendant la période de l'agriculture. Tout abandon qui causerait des préjudices serait synonyme de sanctions. « En saison pluvieuse, les gens ne doivent laisser leurs animaux divaguer dans les plantations d'autrui. Si quelqu'un le fait, faites des captures et envoyez-les à moi, nous allons appliquer la loi parce que la loi est claire là-dessus », a-t-il prévenu.

Samuel Demba. D



DIMINUTION DE LA LFR 2023

« C'est justifié et normal ! » (Mohamed Touré, économiste)

La réduction du volet investissement de la loi de finances rectificative 2023 ne souffre aucune ambiguïté. C'est ce que pense Mohamed Touré, économiste-auditeur. Mais qu'est-ce qui explique cette décision du gouvernement Goumou au point d'enlever plus de 34 milliards de francs guinéés dans le budget de l'année en cours. Pour en savoir plus, votre hebdomadaire a donné la parole à ce connaisseur du monde des chiffres.

L'Aigleinfos : Quelle lecture faites-vous de la baisse en investissement de 0,3 % soit 35,44 milliards Gnf concernant la loi de finances rectificative exercice 2023 présentée et défendue par le Ministre de l'Economie et des Finances devant le CNT ?

Mohamed Touré : Vous savez, la loi de finances, c'est les réglementations. Ce qui veut dire qu'il faut tenir compte des paramètres. Si vous voyez que l'évolution budgétaire ne colle pas avec la réalité, vous pouvez augmenter ou diminuer. Dans ce cas, l'instrument monétaire peut être accompagné par l'instrument budgétaire. C'est pourquoi la banque centrale a été très importante par rapport à la



politique monétaire qu'il y a eue très récemment. Donc par rapport à la baisse de 0,3%, en tant que citoyen et connaisseur des chiffres, je pense que c'est justifié et c'est normal parce qu'il ne faut pas vite aller en besogne. Il faut y aller doucement parce que l'économie ne tolère pas.

L'Aigleinfos : Pour atteindre cette prévision, le Ministre du Budget a mis à contribution les régies financières. Mais sauf qu'actuellement les recettes douanières sont en baisse à cause de la suppression des taxes sur quelques produits notamment le sucre, le

riz, le carburant alors qu'au Trésor public, les recettes sont revues à la hausse. Est-ce que cela est possible pour le reste de l'année 2023 ?

Mohamed Touré : De toutes les façons, il ne reste que trois mois avant la fin de l'année 2023. Mais c'est une notion de réglementation qu'il faut beaucoup suivre à la loupe. Maintenant quand on prend cas par cas, la diminution des recettes douanières sur les denrées de première nécessité est très importante. Quand vous prenez les produits pétroliers, vous verrez que le gouvernement dépense beaucoup au niveau des régions minières.

L'Aigleinfos : Quelles pourraient être les retombées de cette LFR sur le quotidien de la population guinéenne

dont la majorité peine à joindre les deux bouts ?

Mohamed Touré : J'ai beaucoup aimé l'allocation des 20% du budget aux collectivités décentralisées. Cela va pousser un peu le développement d'une gestion locale tout en mettant en valeur un plan de développement. Ces initiatives ne pourront pas toute suite avoir des résultats en 2023 mais ça va être vers le premier ou le deuxième trimestre de 2024 pour les sentir parce que ce sont des mesures macroéconomiques.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mohamed Touré !

Mohamed Touré : C'est moi qui vous remercie.

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Alphonse Charles Wright rencontre les victimes des massacres du 28 septembre 2009

Au sortir d'une rencontre avec les ONGs et les associations des victimes du massacre du 28 septembre 2009, le vendredi 15 septembre, le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a fait des annonces par rapport au volet indemnisation.

« Puisque le procès est en cours, est-ce qu'il faut attendre que ce procès se termine avant de se prononcer sur une forme quelconque de réparation ou d'assistance. J'ai déjà travaillé avec des structures étatiques pour pouvoir mobiliser des montants qui peuvent servir à la répartition des victimes. A date sur financement intérieur, l'État guinéen a mobilisé 19 milliards et qui se trouve dans le compte d'indemnisation des victimes...Il faut penser à une mesure intérimaire

réparatrice c'est-à-dire qu'au lieu d'attendre la fin du procès vous avez des victimes dans le besoin, elles peuvent mourir, c'est maintenant qu'il faut les prendre en charge. Mais on ne peut pas les prendre en charge si on n'arrive pas à identifier qui sont telles et identifier leurs besoins, cela ne peut pas se faire sans qu'il y ait une rencontre au cours de laquelle on donnera la liberté à chacun d'exprimer ses intentions, ses besoins et ce c'est qui a été fait... », a indiqué le ministre de la Justice. Pour

sa part, la présidente de l'AVIPA, Mme Asmaou Diallo, a réagi en ces termes : « Je suis toujours rassurée depuis le démarrage du procès et avec l'allure que ça prend je dirai que nous victimes nous estimons qu'on aura gains de cause à la fin de ce procès malgré le temps que ça va faire on ne va pas se fatiguer, on est là, on va suivre tout le temps jusqu'à ce qu'on ait une vérité à la fin des choses... »

Kèfina Diakitè



POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le ministre Ousmane Gaoual Diallo balaie les soupçons de surfacturation

Dans l'émission Mirador de FM FM du mardi 12 septembre, le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique, Ousmane Gaoual Diallo, par ailleurs porte-parole du gouvernement, a balayé les accusations de surfacturation et de passation de marchés de gré à gré portées contre son département.



« En Guinée depuis que le CNRD est arrivé, il y a moins de 20% des marchés qui passent par des mesures dérogatoires, entente directe ou gré à gré, 80% font l'objet d'appel d'offres, ça c'est la réalité... Si vous allez à la Direction Générale des Marchés Publics, vous allez avoir des statistiques, si vous allez aux Impôts, au Trésor public, à la Banque centrale ou au ministère des Finances vous allez avoir des statistiques. Donc les sources d'informations sont diversifiées, sont larges. 80% des marchés publics en Guinée passent par les appels d'offres normaux... Il n'y a pas de marché public sans comparaison des prix, même si je fais un gré à gré, même si je fais une entente directe, il y a des critères qui font que je

passer par cette règle dérogatoire, il y a des contrôles qui sont effectués par les autorités habilitées à faire ces contrôles. Je dis encore une fois c'est de la mauvaise information de faire croire, que quand on dit gré à gré, ou quand on dit entente directe c'est le ministre qui appelle une entreprise pour lui donner le marché sans aucune mesure sauf ses intérêts personnels, ce n'est pas comme ça que ça se passe... Pourquoi on a dénoncé les marchés de gré à gré sous Alpha Condé, c'est le fait que quand la ministre Kaba est arrivée, elle a fait le premier rapport d'audit, quand elle est arrivée comme ministre de l'Economie et des Finances et ce travail avait fait sortir que les marchés qui avaient été exécutés c'est-à-dire les marchés pour lesquels la dépense publique est sortie et ils ont été clôturés, ils ont constaté que 80% de ces marchés exécutés avaient fait l'objet de surfacturation. Ce n'est pas nous, c'est elle qui avait écrit ça dans son rapport et c'est ce rapport que nous avons commenté durant toute la période parce que ça n'a pas donné lieu à des sanctions financières, ni autre chose », a tenu à préciser le ministre Ousmane Gaoual Diallo dans l'émission Mirador de FIM FM.

Mamadou Saïdou

TUERIES DU 5 SEPTEMBRE 2023

Les parents des victimes rencontrent le procureur du TPI de Dixinn

Les parents des jeunes tués en marge des manifestations de l'an 2 de l'avènement du CNRD au pouvoir ne comptent pas baisser les bras. Après avoir fait leur deuil, ces familles éplorées entendent attaquer en justice les présumés commanditaires et coupables de la mort de leurs progénitures. Pour la circonstance, ils sollicitent auprès des juridictions compétentes, des poursuites contre les auteurs de ces tueries.

Huit jours après les manifestations réprimées à Conakry à l'appel des Forces Vives de Guinée, les familles engagent des démarches pour être situées sur le sort de ceux qui ont ôté la vie à leurs progénitures. Accompagnés de leur conseil, les parents de ces victimes sous l'ère CNRD ont rencontré le mercredi 13 septembre 2023, le Procureur de la République près le tribunal de première instance de Dixinn, Algassimou Diallo pour amener ce dernier à diligenter une enquête sur ces cas de morts. « On a eu un entretien avec le procureur de la République pour qu'il puisse nous aide afin que les enquêtes avancent très vite. Si des enquêtes préliminaires sont immédiatement diligentées, il est tout à fait possible qu'on puisse identifier les auteurs. Et si cela n'est pas fait, il y a certains témoins qui vont se déplacer ou changer de quartiers. Et nous savons dans les conditions normales, c'est le ministère public qui doit le faire. C'est pour cela nous sommes là ce matin, solliciter son assistance et surtout à ce que la loi soit forte car cela pourrait assurer les familles des victimes parce qu'il y a des familles des victimes qui ont peur pensant qu'en venant témoigner on pourrait prendre une certaine action contre elles. Il fallait que tout cela soit discuté pour les rassurer davantage. Il



faudrait que ces assassinats s'arrêtent. Et cela ne peut se faire que si les auteurs de ces crimes sont punis », a déclaré Me Thierno Souleymane Baldé. Cet avocat connu pour la défense des citoyens démunis, sollicite l'accompagnement de ses collègues pour défendre ce dossier. Cependant, Me Baldé met en garde ses confrères qui ont pour habitude de faire de leurs clients, un fonds de commerce. « Il y a certaines personnes qui essaient de faire des cas des victimes leur fonds de commerce. Ils reçoivent des fonds et viennent promettre des choses que personne ne peut réaliser aux victimes. S'ils estiment qu'ils peuvent le faire c'est normal car aucune personne ne peut refuser d'être

défendue si elle a été victime de violence, d'assassinat ou autre. Il faudrait que cela soit sincère. Mais venir solliciter auprès des victimes de l'argent, prendre des photos avec les parents des victimes et aller soutirer des fonds, et parler en leur nom c'est malhonnête. Quiconque veut aider les victimes, ils sont tous les bienvenus mais nous n'accepterons pas que des avocats aillent solliciter des fonds au nom des victimes sous prétexte qu'ils veulent les aider. Nous dénonçons cela et nous nous savons qu'un avocat n'a pas le droit de faire cela. Et nous allons déposer une plainte contre cet état de fait », a-t-il dénoncé.

Samuel Demba. D

MÉDIAS

Le site "depecheguinee" et son journaliste suspendus par la HAC



La Haute Autorité de la Communication (HAC) a suspendu le 11 septembre dernier le site d'informations "depecheguinee" et son

journaliste Abdoul Latif Diallo pour une période d'un mois, pour non-recoupement des informations et mélange de genres journalistiques.

Cette suspension du site d'informations "depecheguinee" et de son journaliste a fait bondir certaines associations de presse. Le président du REMIGUI (Réseau des Médias sur Internet en Guinée), Thierno Amadou Camara, a ainsi animé une conférence de presse le mardi 12 septembre 2023, pour

dénoncer ce qu'il considère comme une violation de procédure, et annoncer des démarches auprès de la HAC pour que cette décision de suspension soit annulée.

« Nous ne sommes pas opposés, lorsque la HAC estime que l'un de nous a failli à ses responsabilités, vu que la sanction n'est pas forcément contre le journaliste, mais pour amener à améliorer la pratique du métier. Nous ne sommes donc pas contre que la Haute Autorité de la Communication joue son rôle. Par contre, nous avons à plusieurs reprises invité la HAC à jouir pleinement de son

indépendance et qu'elle ne laisse aucun acteur jouer son rôle qui lui est révolu, celui de réguler les médias. Mais pour nous, cette sanction ne correspond pas aux fautes infligées au journaliste et au média », a fait savoir le président du Remigui en conférence de presse.

« Pourquoi on n'a pas eu un avertissement et aller directement à la suspension du média ? Après cette suspension, ce qui se passe, c'est que si au cours de ce mois ou un autre, le même média se rend coupable d'une faute, on peut interdire le média. Ça veut

dire qu'on est à un pas de l'interdiction du journaliste à pratiquer son métier. C'est pour vous dire combien de fois cette décision est grave. Et nous pensons que nous sommes en train de banaliser petit à petit la fermeture des médias. Nous ne trouvons pas d'objections face à cette décision, mais il faut pour cela, qu'il y ait des faits dont la gravité atteint ce niveau. Mais qu'est-ce qui est reproché au journaliste, on dit qu'il n'a pas recoupé l'information. Et plus loin, on dit qu'il a fait un mélange de genres », a-t-il ajouté.

Mamadou Oury

Migrations

Ursula von der Leyen présente à Lampedusa un plan d'urgence pour aider l'Italie

Le dimanche 17 septembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a présenté sur l'île méditerranéenne de Lampedusa un plan d'urgence pour aider l'Italie à gérer l'arrivée record de migrants sur son territoire.

Après avoir visité, avec la cheffe du gouvernement italien, Giorgia Meloni, le centre d'accueil pour migrants de la petite île, le dimanche 17 septembre, Ursula von der Leyen a détaillé un plan d'aide en dix points, destiné à gérer la situation présente, à mieux répartir les demandeurs entre les pays européens et à prévenir la répétition d'épisodes d'arrivées massives qui mettent sous forte tension les capacités logistiques et administratives de la péninsule. Ce plan est censé conjuguer fermeté à l'encontre des passeurs et facilitation des voies légales d'entrée dans l'espace européen pour les candidats éligibles à l'asile.

Renforcer Frontex

Bruxelles entend d'abord renforcer l'assistance à l'Italie de Frontex, l'agence de l'Union européenne pour l'asile et l'agence de garde-côtes et de garde-frontières, afin d'assurer l'enregistrement des migrants, la prise d'empreintes, les entretiens, etc. Frontex et d'autres agences devront aussi intensifier la surveillance des mers et « étudier les options pour étendre ses missions navales en Méditerranée ». La commission veut faciliter le transfert des personnes arrivées à Lampedusa - qui sont généralement conduites par bateaux en Sicile ou sur le continent - y compris vers d'autres pays européens.

« L'immigration irrégulière est un défi européen qui a besoin d'une réponse européenne », a insisté Mme von der Leyen lors d'un point presse à Lampedusa. « Nous exhortons les autres États membres à utiliser le mécanisme de solidarité volontaire », a-t-elle dit, sans mentionner l'Allemagne qui a récemment décidé de ne plus recevoir de migrants arrivés en Italie. Le plan prévoit également d'améliorer le dialogue avec les principaux pays d'émigration sur cette route en vue de la réadmission de leurs citoyens qui ne rempliraient pas les conditions d'asile, en particulier la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Burkina Faso. Accords également avec les pays d'origine et de transit pour freiner le nombre de départs, notamment la Tunisie d'où s'embarquent l'immense majorité des personnes arrivées à Lampedusa. « C'est

nous qui déciderons qui entre dans l'Union européenne et dans quelles circonstances. Et non pas les passeurs et les trafiquants », a résumé la présidente de la Commission européenne.

Partenariat avec la Tunisie

L'Union européenne a signé en juillet 2023 un partenariat avec la Tunisie destiné à faire baisser les arrivées de migrants sur les côtes italiennes en échange d'une aide financière. Le duo Giorgia Meloni et Ursula von der Leyen s'était rendu à Tunis pour s'accorder sur la question.

Alors que la Tunisie traverse une crise économique intense, l'UE avait proposé de mettre sur la table 900 millions d'euros d'aides à condition que la Tunisie signe un accord avec le FMI. La Tunisie ayant refusé cette clause, l'accord a été, en très grande partie, vidé de sa teneur avant même sa signature. Outre le volet de soutien à l'économie nationale en échange de la signature d'un accord entre la Tunisie et le FMI qui a été finalement rejeté par le pouvoir tunisien, les deux parties s'étaient entendues sur une somme de 105 millions d'euros pour mieux tenir les frontières tunisiennes.

Mme von der Leyen a estimé, ce dimanche 17 septembre, que l'UE devait accélérer le versement de cette aide à Tunis, tandis que des diplomates européens haut-placés jugent eux-mêmes dérisoire. Allant jusqu'à préciser que même le triplement de cette somme n'aurait que peu d'effets sur le terrain tant la pression migratoire se fait forte sur les côtes tunisiennes. Un accord mort-né pour ses détracteurs. Pour ses partisans, c'est une première étape avant un renforcement.

De son côté, Mme Meloni a évoqué l'hypothèse d'une aide européenne pour aider le pays à boucler son budget alors même que le Fonds monétaire international conditionne l'octroi d'un crédit de 1,9 milliard de dollars à l'adoption de réformes que rejette le président Kaïs Saïed.

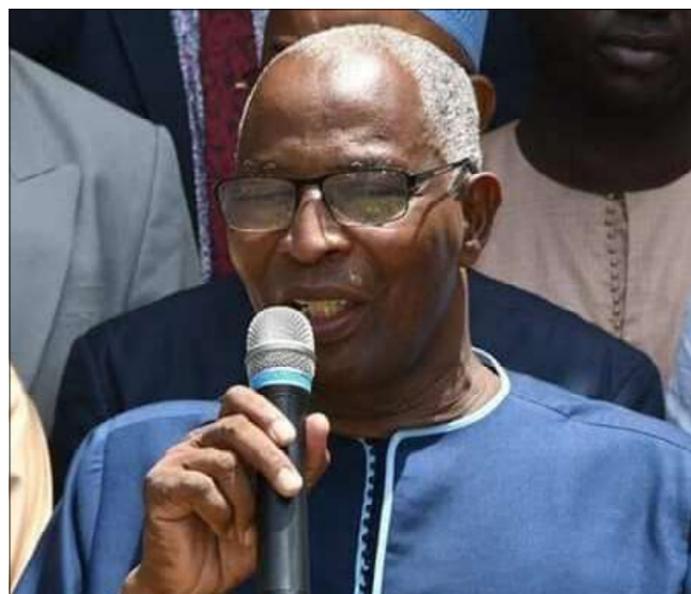
AFP

UDRG

A l'heure de la mobilisation des militants pour les prochaines élections

Le Parti de l'Union des Démocrates pour la Renaissance de la Guinée (UDRG), le parti dirigé par Bah Oury, a tenu son assemblée générale le samedi 16 septembre 2023, à Kipé Dadya, dans la commune de Ratoma. Une rencontre au cours de laquelle les préparatifs des prochaines élections ont été abordés.

Après la présentation des membres du bureau exécutif du parti et les nouveaux adhérents, le président de l'UDRG, dans son intervention de circonstance, a demandé aux militants et sympathisants du parti de se mobiliser en vue des prochaines élections que le CNRD et son gouvernement auront à organiser de la base au sommet (communales, législatives, présidentielles) pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel dans le pays. « Nous entrons maintenant dans la période politique de 2023-2024, une nouvelle étape commence, celle de la préparation pour les prochaines élections en Guinée, qui mettront fin à la transition actuelle. Il ne faut pas attendre la veille pour se réveiller. Nous commencerons par les élections locales. Nous travaillerons dès maintenant pour que vous puissiez exercer le pouvoir au sein des conseils communaux. Le pays ne pourra pas changer s'il n'y a pas de conseillers communaux véritablement engagés,



vertueux, et au service de la population. Le changement est un effort quotidien. Après les élections communales, il y aura les législatives et la présidentielle. L'UDRG doit se préparer à conquérir le pouvoir démocratique, et nous travaillerons assidûment sans ménager nos efforts. Nous devons être présents dans les quartiers et les communes, diriger ce pays, rassembler les

fils et les filles de ce pays, ainsi que les leaders nationaux, pour leur redonner confiance en l'avenir de la Guinée », a déclaré Bah Oury membre fondateur de l'Union des Forces démocratiques de Guinée (UFDG) et ancien ministre de la Réconciliation nationale.

Mamadou Oury

NIGER

Annulation de plus de 990 passeports diplomatiques de personnalités du pouvoir déchu

Le régime militaire issu d'un coup d'Etat au Niger a annoncé jeudi l'annulation de plus de 990 passeports diplomatiques détenus par des personnalités nigériennes et étrangères travaillant pour le pouvoir déchu, selon l'Agence nigérienne de presse (ANP, officielle).

Le ministère nigérien des Affaires étrangères a notifié ces annulations dans une correspondance adressée aux représentations diplomatiques du Niger, précise l'agence.

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir (...) la liste des passeports diplomatiques nigériens annulés pour

caducité », est-il écrit dans cette la correspondance qui a abondamment circulé sur les réseaux sociaux.

L'annulation concerne plus de 990 passeports diplomatiques détenus par d'anciens responsables d'institutions, ministres, députés, conseillers et conseillers spéciaux précédemment en poste à la présidence de la République, à l'Assemblée nationale et au cabinet du Premier ministre, a expliqué le ministère.

Une cinquantaine de ces passeports ont été délivrés à des personnalités étrangères, notamment françaises, britanniques, libyennes,

américaines, turques et ouest-africaines.

Fin août, le régime militaire avait déjà annulé des passeports diplomatiques de cinq dignitaires du pouvoir renversé qui se trouvent à l'étranger, dont le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou, le chef de la diplomatie Hassoumi Massoudou et l'ambassadrice du Niger en France, Aïchatou Boulama.

Un coup d'Etat a renversé le 26 juillet le président élu Mohamed Bazoum, depuis séquestré dans sa résidence.

AFP

RPG ARC-EN-CIEL

Que reproche-t-on à Souleymane Dounoh Keïta ?

Souleymane Dounoh Kéïta, membre du Bureau Politique National du RPG Arc-en-ciel serait suspendu au sein du parti. La décision a été prise vendredi à la suite d'une réunion d'urgence sur instructions du fondateur du parti RPG. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase, c'est la prise de parole de l'ancien député de la neuvième législature dans l'émission Mirador sur FIM FM, le jeudi 14 septembre, où il s'est prononcé entre autres sur l'organisation d'un congrès du parti. Cela, sans l'aval de son Bureau Politique National encore moins celui de Alpha Condé, premier responsable du parti jaune.



A À la suite d'une rencontre qui s'est tenue au siège national du parti dans la soirée du vendredi 15 septembre avec la participation de vingt-sept secrétaires généraux sur les cinquante-un des sections du RPG Arc-en-ciel, la réunion a statué sur le sort de l'ancien responsable de la jeunesse. L'unique ordre du jour était « la suspension de Souleymane Keita sur l'ordre du président Alpha Condé et entérinée par le bureau politique national avec effet immédiat ».

Au cours de l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel le samedi, la décision a été confirmée par le secrétaire permanent du parti pour mettre fin au doute que certains entretiennent.

« Oui ça c'est un problème endogène au parti. Parce que ce qui est important, au niveau du parti il y a un règlement intérieur. Dès que tu le violes, il y a des règles disciplinaires qu'on applique. Ce qui est sûr, c'est que la décision est prise et nous allons l'appliquer », a confirmé

Saloum Cissé dans une courte interview.

Cette sanction confirme la réticence des cadres de l'ancien parti au pouvoir à commenter des sujets d'actualité. Le seul endroit où ils ont décidé de se prononcer sur des sujets d'ordre national c'est le siège du parti et seulement pendant les assemblées générales.

Dans la foulée, le mis en cause a pris la parole à son tour pour donner sa version des faits. D'abord, Souleymane Keita dément

les informations qui font état de sa suspension car selon lui, aucune décision du bureau ne l'atteste.

Dans un entretien, il a tout d'abord tenté de démentir l'information qui fait déjà la Une des médias. « Ce n'est pas vrai, votre information là. Vous avez vu la copie de la suspension ? Ou une vidéo dans laquelle mon nom a été prononcé en parlant de sanction ? Tu as entendu sanction ? », a-t-il rétorqué avec un ton ferme.

Ensuite, l'ancien parlementaire de la majorité présidentielle sous le règne d'Alpha Condé a finalement reconnu sa suspension même s'il estime que la décision signée et cachetée n'est pas officiellement publiée. Ce qui le reconforte dans sa position.

« Et mieux, ce ne sont pas les sections à la base qui entérinent la décision du bureau politique. Le bureau politique peut décider et la base conteste. Ça, ça peut se faire. Mais le bureau politique ne décide pas et soumet aux structures de la base. Ce n'est pas comme ça que ça se passe. Les structures au sommet

peuvent prendre une décision et que la base conteste. Et c'est ce qui va se passer. Moi, je ne suis pas suspendu encore. Parce que le texte n'est pas fait, il n'y a rien. Les sections étaient venues hier pour contester la décision. Mais comme il n'y a pas eu de décision, elles se sont abstenues. Ce n'est pas Conakry seulement, jusqu'à Yomou, on va contester. Moi, je ne suis pas un nouveau dans le parti. Personne ne peut me suspendre à tort », a répondu Souleymane Keïta avant d'accuser.

Pour le mis en cause, un cadre du parti serait derrière ce dont il est victime.

« C'est Sidiki Touré qui est en panne de légitimité. Il veut passer par le président Alpha Condé pour me détruire mais ça ne marchera pas. Moi, je suis déterminé jusqu'au bout », a-t-il martelé.

Cette réaction de Souleymane va-t-il lui coûter cher au point de pousser le parti à l'exclusion de ses rangs ? La réponse c'est pour bientôt.

Samuel Demba. D

TPI DE MAFANCO

Le mot d'ordre de grève des magistrats ignoré

Malgré le mot d'ordre de grève de l'association des magistrats de Guinée pour protester contre la suspension du juge Moussa Camara et du procureur Cé Avis Gamy du TPI de Labé dans l'affaire dame Asmaou, le Tribunal de Première Instance de Mafanco a tenu des audiences le mercredi 13 septembre 2023. Le Président dudit tribunal, Souleymane 1 Traoré, s'est confié à la presse pour tenter de se justifier.

« Nous tenons des audiences correctionnelles maintenant là parce que pendant cette période les dossiers informés ne passent pas, nous jugeons

les dossiers de flagrant délit. Aujourd'hui nous avons un rôle de 5 dossiers. Comme vous l'avez remarqué on est en train de juger ces affaires », a fait savoir Souleymane 1 Traoré. Et de poursuivre en ces termes : « Vous savez qu'aujourd'hui il y a un groupe de Magistrats qui ont décidé de faire un débrayage et comme vous le savez nous sommes des Magistrats et l'AMG c'est une association. Il y a certaines décisions majeures qui doivent être prises en assemblée générale. Donc cette mesure de débrayage n'a pas respecté ces conditions. Pour faire un débrayage ou une grève, il faut



toujours un préavis, donc ces conditions de forme n'ont pas été respectées. Et aujourd'hui la décision du ministre qui fait l'objet de ce procès est

justiciable devant une instance. Il y a le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) qui peut, s'il y a lieu, censurer ces décisions. Et ce

CSM est saisi et il est prêt à statuer pour le reste je n'en dirai pas plus »

Kéfina Diakité

CNT

La LFI connaît une baisse de 0,3%

Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté devant le Conseil National de la Transition, le projet de loi de finances rectificative exercice 2023. Dans ce document, le gouvernement a revu à la baisse, les investissements de l'Etat à moins de 34 milliards de francs guinéens dans la loi de finances initiale.



L'objectif du Projet de Loi de Finances Rectificative est de corriger les prévisions initiales en cours d'exercice à travers la prise en compte des évolutions conjoncturelles ; des mouvements de crédits ou la réestimation du niveau des recettes budgétaires ; et des évaluations révisées des ressources de l'Etat pour ajuster les écarts constatés entre les prévisions et les recettes effectivement encaissées. C'est également pour prendre en compte la nécessité d'apporter aux crédits les modifications nécessaires qui excèdent celles que le Gouvernement est autorisé à opérer par voie

règlementaire, en vue de garantir l'équilibre budgétaire qui en résulte. Selon le Ministre Moussa Cissé, le projet se présente comme suit :

« L'enveloppe globale prévisionnelle du PLFR 2023 dans son volet dépenses d'investissements publics se chiffre à 13 712,95 Mds contre 13 748,4 Mds de GNF prévus en Loi de Finances Initiale (LFI), soit une baisse de 0,3%, représentant 35,44 Mds GNF. Le PIP est financé sur ressources propres pour 6 763,25 Mds y compris les droits et taxes, soit 49,3% et par les ressources extérieures pour 6 949,7 Mds, soit 50,7% », a-t-il détaillé.

Dans le volet dépense, voici le plan de répartition par secteur :

La répartition sectorielle des dépenses d'investissements publics se présente comme suit :

- le développement rural et environnement représente 4,7% du total des prévisions, soit 318,03 Mds GNF ;

- le secteur de l'eau, de l'énergie, de l'industrie et du commerce 7,2%, soit 485,10 Mds ;

- les infrastructures et équipements 35,4%, soit 1 938,16 Mds ;

- le secteur social 22,6%, soit 1 529,3 Mds ;

- l'administration générale, la décentralisation, la défense et la sécurité 31,4%, soit 2 118,5 Mds de GNF ; et

- Les droits et taxes, 5,4%, soit 367,10 Mds.

Cette répartition est conforme aux priorités définies par le Gouvernement et vise de façon spécifique, à assurer sur toute l'étendue du territoire, la desserte des régions administratives ; et la fluidité du trafic routier, aérien et numérique, tout en renforçant les infrastructures de défense et de sécurité, de la justice et des secteurs sociaux.

Ces actions devront permettre : d'améliorer la mobilité des personnes et la circulation des biens et services ; de renforcer l'accès et l'accessibilité aux

services sociaux de base ; et d'élaborer et mettre en place des politiques et stratégies environnementales et d'aménagement du territoire.

Les Budgets d'Affectation Spéciale (BAS) d'un montant de 829,61 Mds de GNF, sont répartis comme suit : le Fonds National de Développement Local (FNDL) pour 429,99 Mds ; le Fonds de Développement des Communes Conakry (FODECON) pour 256,29 Mds ; et le Fonds d'Investissement Minier (FIM) pour 143,33 Mds.

En ce qui concerne les projets sur financement extérieur, le montant total de la prévision est de 6 449,7 Mds de GNF hors taxes dont : (i) 5 164,14 Mds en Prêts ; et (ii) 1 285,55 Mds de GNF en dons. Cette enveloppe n'a pas connu de modification.

Le présent projet de Loi de Finances Rectificative prévoit une allocation de GNF 1 063 milliards, soit 14 % de diminution par rapport à la Loi de Finances Initiale 2023 qui était de GNF 1 245 milliards. Cette diminution tient compte de la bonne tenue du franc guinéen par rapport aux principales devises au cours du premier semestre 2023. Par ailleurs, la part des charges financières de la dette intérieure représente 63,87% qui reflète la situation actuelle du portefeuille de la dette publique.

Il convient de rappeler que notre politique d'endettement

dans les prochaines années consistera à réduire progressivement la part des instruments à moins d'un an au profit d'autres à maturité moyenne et longue tout en maintenant la viabilité de la dette à un risque modéré de surendettement.

Sur le plan externe, nous projetons de réduire le risque pays en nous soumettant à la notation souveraine surtout en tenant compte du nouveau statut du pays récemment classé pays à revenu intermédiaire.

Ce statut a bien entendu ses avantages et ses inconvénients, telle que la mobilisation de ressources plus conséquentes mais à des termes moins concessionnels pour certaines catégories de bailleurs.

Pour ce qui concerne les engagements en cours, nous devons parvenir à un rythme accéléré du niveau de décaissement par la poursuite de l'évaluation des projets et programmes de développement.

Je voudrais également inviter nos services techniques à prendre bonne note des observations et recommandations qui résulteront des discussions en inter-commission en vue de leur apporter des réponses appropriées.

Samuel Demba. D

SAHEL

Les juntas du Mali, du Burkina Faso et du Niger se dirigent vers une coopération sécuritaire

Bamako, Ouagadougou et Niamey ont signé le samedi 16 septembre la Charte du Liptako-Gourma. Signé par les chefs des trois juntas, le texte est censé créer une nouvelle entité : l'Alliance des États du Sahel, avec pour but de créer des systèmes de défense collective et d'assistance mutuelle.

C'est une étape dans l'histoire naissante des trois juntas qui ont récemment pris le pouvoir au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Ce samedi 16 septembre, les chefs militaires de chaque pays, le colonel Goïta, le capitaine Traoré et le général Tiani, se sont rassemblés pour signer la Charte du Liptako-Gourma.

Les trois États promettent ainsi de s'entraider en cas d'atteinte à la souveraineté et l'intégrité de leur territoire. Le but est de créer une nouvelle entité, l'Alliance des États du Sahel, avec une mise en commune des systèmes de défense. En cas d'acte qui pourrait être considéré comme une agression, les

autres membres devront apporter assistance et secours. Mais surtout, ils pourront employer la force armée « en cas de nécessité ».

La collaboration concerne aussi la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, mais également les rébellions armées. S'il est dit que la voie pacifique est privilégiée, l'emploi de la force est là encore présenté comme une éventualité. Cette entraide vaut en cas d'attaque contre les forces de sécurité, les navires et les avions des États-membres, dans les pays membres, mais aussi à l'étranger.

Des manifestations pour le départ des forces françaises

Avec cette charte, les trois juntas cimentent un peu plus leur coopération. Le 31 juillet, elles avaient déjà refusé d'appliquer les sanctions de la Cédéao contre le Niger, les jugeant « illégales, illégitimes et inhumaines ». Les trois pays avaient averti qu'une intervention régionale armée



serait considérée comme une déclaration de guerre. Le 24 août, Niamey avait même signé des ordonnances autorisant les militaires maliens et burkinabés à intervenir au Niger en cas d'agression.

Dans le même temps, des milliers de jeunes Nigériens soutenant la junta au pouvoir à Niamey ont de nouveau manifesté au carrefour de l'escadrille. Avec pour objectif de tenter de faire quitter les forces

françaises du pays. La manifestation, organisée par le Comité de soutien aux putschistes, a d'abord pris la forme d'un rassemblement dans le centre-ville. Puis d'une marche en direction de l'aéroport, où se trouvent les forces militaires étrangères.

Sur le rond-point de l'escadrille, baptisé Place de la Résistance, des responsables de la société civile ont harangué la foule. Pancartes, banderoles,

drapeaux nigériens, maliens, burkinabés et russes étaient de sortie et des drapeaux français ont été brûlés. Un représentant des étudiants a même demandé le départ de toutes les forces militaires étrangères, les décrivant comme « impérialistes ». Une allusion aux Américains, Allemands, Italiens et Belges. La manifestation devait se poursuivre jusque dans la nuit.

RFI

GROGNE DES MAGISTRATS

Les 12 points de revendication remis à la Cour suprême

L'association des magistrats de Guinée (AMG) a organisé le vendredi 15 septembre 2023, un sit-in devant la Cour de suprême où elle a déposé son mémo comportant 12 points de revendication.



Après avoir reçu le mémo des magistrats, le secrétaire général de la Cour suprême, Mamadou Alioune Dramé, a déclaré ceci: « Nous avons reçu la note revendicative de l'association des magistrats sur ces 12 points. Comme vous faites confiance à la justice, je vais transmettre fidèlement cette note à monsieur le premier

président de la Cour suprême et des décisions seront prises concernant cette note de revendicative ».

Les 12 points de revendication des magistrats sont: la levée des suspensions des collègues Moussa CAMARA et Cé Avis GAMY, respectivement juge au tribunal de première instance

de Labé et substitut du procureur près le même tribunal; le retrait sur la page du Ministère de la Justice et les pages – personnelles du ministre de la Justice, de tous les arrêtés de suspension concernant les magistrats en de l'article 39 de la loi portant statut des magistrats ; le respect des forme et délai prévus par l'article 82 de la loi

susvisée pour toutes les délégations de magistrats faites et à intervenir par voie d'arrêté par le garde des sceaux ; le respect du principe de la présomption d'innocence, du contradictoire du droit à la défense et de l'honneur des citoyens en général et des magistrats en particulier dans toutes les prises de parole et de décisions d'injonction de poursuites par le ministre de la justice, conformément à l'article préliminaire alinéa7, aux articles 8 et 37 du code de procédure pénale; le rétablissement dans leurs droits, les magistrats dont les dossiers ont été jugés par le CSM s'ils ne sont reconnus coupables de fautes disciplinaires ; prioriser la saisine du CSM pour des faits de faute disciplinaire à des suspensions systématiques conformément à l'article 38 de la loi portant statut des magistrats; le respect du droit à la défense des magistrats, objet de plainte notamment le

respect des forme et délai de leur invitation dans la dignité absolue; l'orientation des plaignants à des voies de recours en lieu et place des plaintes contre les magistrats sauf faits avérés et graves; le respect des voies traditionnelles d'acheminement des courriers administratifs pour éviter que des actes se retrouvent sur les réseaux sociaux ou la page privée du garde des sceaux; tenir compte des aléas du déplacement en invitant des magistrats loin de leur ressort en les prévenant à temps ; éviter toutes vindictes contre ceux qui soutiennent le mouvement pour l'indépendance et la dignité des magistrats ; mise en place du tableau d'avancement des magistrats et opérationnalisation du service de gestion de la carrière des magistrats.

Mamadou Oury

TRANSITION

Le RPG est à la fois un éléphant et un lion (Alpha Condé)

L'ancien président Alpha Condé s'est adressé à ses militants le samedi 16 septembre 2023, à l'occasion de l'assemblée générale hebdomadaire de son parti à Gbessia. Dans un appel vidéo, on entend le président déchu remobiliser sa troupe face à l'évolution de la situation en Guinée.

À l'entame de ses propos, il a d'abord demandé à ses militants et cadres du RPG d'observer une minute de silence à la mémoire de Hadja Fatoumata Boh Camara, militante des premières du parti, décédée des suites de maladie. Le leader du parti depuis l'étranger, a rendu hommage à l'ancienne députée, décédée la semaine dernière des suites de maladie. « Tous les militants doivent savoir que Boh fait partie de celles qu'on appelle les coordinatrices du parti comme Hadja Penda, madame Donzo Nanfadima Diallo, etc. Ce sont elles qui ont commencé les premières activités. Et quand je suis venu, ma première tournée à travers la Guinée, elles étaient avec moi. Donc ce sont des militantes historiques,

le parti doit leur rendre hommage parce qu'elles ont eu le courage et la détermination d'être là. Nous devons tous prier pour que Dieu l'accueille dans son parti et que son âme repose en paix ! Je vais dire aux autres coordinatrices, celles qui restent que nous ne saurons jamais les oublier et nous leur rendons hommage, j'espère de leur vivant inch Allah » a-t-il déclaré.

Après ses hommages, le président déchu le 05 septembre 2021 a fait un clin d'œil à la junte au pouvoir. L'opposant historique rassure que malgré le coup de force dont il a été victime, son parti ne va tomber. « Le RPG est à la fois un éléphant et un lion. La piqûre d'un moustique ne

peut rien faire à un éléphant. On ne peut pas arrêter le soleil avec la main. Il arrive qu'un aigle vole plus bas qu'une poule mais une poule ne volera jamais aussi haut qu'un aigle. Les militants du RPG sont des aigles », a déclaré Alpha Condé.

Samuel Demba. D

Les patriotes toujours parlent de mourir, mais jamais de tuer pour leur patrie.

Bertrand Russell

CELLOU BALDÉ AU CNRD

« Qu'ils organisent les élections et ils verront c'est quoi la capacité de l'UFDG »

Lors de l'assemblée générale hebdomadaire de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) qui s'est tenue le samedi 16 septembre, Cellou Baldé, le responsable des Fédérations de l'UFDG de l'intérieur du pays, a dit haut et fort que personne dans ce pays, encore moins le CNRD ne peut prétendre donner des leçons de démocratie à l'UFDG à plus forte raison un individu ou des individus.

« Que ça plaise ou que ça ne plaise pas, les affaires internes de l'UFDG, nous les gérons à l'intérieur du parti avec ceux qui sont membres du parti. Le congrès national de l'UFDG ainsi que les congrès des fédérations seront organisés en temps opportun quand les responsables de l'UFDG le voudront. Il n'appartient pas au CNRD de dire à l'UFDG quand est-ce que nous allons

organiser un congrès. Que cela soit su, compris et accepté de tous », a martelé Cellou Baldé. Et d'ajouter : « Ce que nous attendons du CNRD c'est la constitution, c'est le fichier électoral, c'est le code électoral, c'est l'organe de gestion des élections et ce que nous attendons c'est l'organisation des élections dans le respect de l'agenda dynamique des élections des 24 mois, concocté entre le CNRD, le gouvernement de la transition et la CEDEAO. C'est ce que nous attendons d'eux. Que nous ne soyons prêts, que nous ne soyons pas prêts, qu'ils organisent les compétitions. L'organisation d'une gestion interne d'un parti politique ne les engage pas, ne les regarde pas. Qu'ils organisent les élections et ils verront c'est quoi la capacité de l'UFDG, ils le savent déjà ».

Mamadou Oury

ABDOULAYE BARRY,
SYNDICALISTE

« Le gouvernement n'est pas dans l'optique d'aider les travailleurs guinéens... »

Abdoulaye Barry, le président de la commission de négociations côté syndicat, à la sortie des négociations tripartites qui se sont tenues le jeudi 14 septembre 2023, a confié à la presse que les 12% proposés par le gouvernement ne sont pas à la hauteur des attentes des travailleurs guinéens.



« Nous venons de sortir de la salle de négociations, très très choqués. Le gouvernement n'est pas dans l'optique d'aider les travailleurs guinéens qui sont très mal traités. Nous avons demandé 100% d'augmentation comme le premier point. Aujourd'hui le gouvernement vient avec une proposition de 12%. Encore une fois, nous sommes très choqués. On ne s'attendait pas à cette proposition, parce que comme vous le savez, la politique de ce gouvernement c'est la refondation. Quand on parle de refondation, c'est qu'il faut essayer de corriger et de redresser. Comment est-ce qu'aujourd'hui on peut donner des salaires de 820 mille francs, salaire d'entrée à la fonction publique hiérarchie C? Comment on peut dire qu'on peut augmenter 12% sur ce salaire? », a martelé le syndicaliste Abdoulaye Barry. « Ils nous ont fait comprendre qu'ils ont revu la liste des fonctionnaires et avec toute cette situation aujourd'hui

qu'ils devraient revoir le salaire des travailleurs guinéens à hauteur de 100%. Pour ça, nous, nous avons été clairs. On pouvait demander 200% et discuter pour avoir 100%. Nous restons sur les 100%. On ne va pas descendre même au niveau de 0,1%, et nous savons compter sur l'esprit de bonne compréhension du gouvernement guinéen pour corriger le salaire du travailleur guinéen. Les travailleurs guinéens sont hyper mal payés comparativement aux travailleurs des autres pays. Nous allons prendre nos responsabilités. Dès demain, s'il n'y a pas vraiment une bonne proposition, le mouvement syndical prendra ses responsabilités. Comment est-ce que les représentants du gouvernement guinéen peuvent nous dire qu'on ne peut se comparer aux fonctionnaires sénégalais? Ça nous a frustrés », a déclaré Abdoulaye Barry.

Mamadou Saïdou

Annulation des fêtes de l'indépendance

La junte malienne a annulé les festivités entourant l'anniversaire de l'indépendance du pays et envisage la mobilisation des réservistes face à la montée des tensions dans le nord.

Le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta, « a décidé de surseoir aux activités festives du 22 septembre 2023 marquant la commémoration de l'indépendance de notre pays, qui sera célébrée dans la sobriété et dans l'esprit du sursaut national », a indiqué le conseil des ministres dans un communiqué mercredi soir.

Les autorités installées après le double putsch de 2020 et 2021 avaient initialement dit leur intention de célébrer l'anniversaire en grande pompe. Mais le colonel Goïta, investi président après le second coup d'Etat de mai 2021, a ordonné au gouvernement d'allouer les fonds prévus pour ces festivités à l'aide aux victimes d'une série de récentes attaques et à leurs familles, dit le texte.

Le Mali, plongé dans la tourmente depuis des insurrections indépendantiste et salafiste dans le nord en 2012, connaît depuis cette semaine une reprise des hostilités contre l'armée de la part des groupes armés à dominante touareg dans le nord. Cette escalade met à l'épreuve les capacités de l'armée malienne, confrontée à un adversaire supplémentaire, ainsi que les assurances de la junte de redressement de la situation sécuritaire.

Les séparatistes ont lancé mardi une offensive contre des positions de l'armée dans la ville garnison de Bourem, que l'armée a dit avoir repoussée. Les deux camps ont fourni des bilans contradictoires, mais faisant état de dizaines de morts.

Ce regain d'activité militaire des séparatistes touareg va de pair avec une succession d'attaques attribuées surtout au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM ou JNIM selon l'acronyme arabe), affilié à Al-Qaïda. Il coïncide avec le retrait en cours de la mission de stabilisation de l'ONU (Minusma), poussée vers la sortie par la junte après dix



années de déploiement.

Plusieurs attaques revendiquées par le JNIM contre des positions de l'armée ont tué un certain nombre de soldats récemment, notamment à Bamba le 7 septembre et Gao le lendemain. Une autre attaque contre un bateau de transport de passagers sur le fleuve Niger, imputée aux jihadistes, a tué des dizaines de civils la semaine passée.

Kidal en ligne de mire

L'état-major malien a indiqué dans un communiqué avoir mené mercredi une série de frappes aériennes contre des « terroristes » dans le nord, dans les secteurs de Ber et d'Almoustarat. Les séparatistes ont assuré pour leur part avoir abattu un avion de l'armée malienne à Almoustarat. Ces affirmations des uns et des autres sont très difficilement vérifiables.

Le colonel Goïta a exprimé sa « profonde affliction » face aux pertes causées par « l'attentat sauvage et barbare contre le bateau Tombouctou (et) les assauts sur les camps des villes de Bamba, Gao et Bourem », dit le conseil des ministres. C'est la première fois que le chef de la junte réagit publiquement à l'attaque contre le bateau.

Le conseil des ministres a ajouté avoir abordé la question d'une mobilisation des réservistes. Il a adopté

un projet de décret qui permettra « de déterminer l'état des réservistes et les conditions de leur mobilisation », dit le compte rendu. Les réservistes sont censés assurer « un renfort capital en cas de crise, de catastrophe naturelle ou de guerre », dit-il.

La junte a poussé vers la sortie la force antijihadiste française en 2022 et la force de l'ONU en 2023. Elle est largement considérée comme s'étant adjoint les services de la société paramilitaire russe Wagner, malgré ses démentis.

Le départ progressif de la Minusma d'ici au 31 décembre passe pour avoir contribué à échauffer les esprits au nord. La Minusma remet ses camps aux autorités maliennes, mais dans la lutte territoriale en cours entre tous les acteurs armés du nord, les séparatistes estiment que ces emprises onusiennes devraient revenir sous leur contrôle.

Le sujet deviendra encore plus brûlant d'ici à fin 2023 avec l'évacuation par la Minusma d'un certain nombre de camps, dont celui de Kidal, ville bastion des Touareg. « Les bases de Tessalit, d'Aguelhok, de Kidal, nous allons les prendre », a juré le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga sur la télévision d'Etat mercredi soir.

PUBLI-REPORTAGE

Renforcement des capacités de 28 cadres de trois programmes nationaux de santé (VIH, Tuberculose, Paludisme) dans la recherche opérationnelle

La Direction Nationale de l'Epidémiologie et de la Lutte Contre la Maladie (DNELM) du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a organisé du 11 au 17 septembre 2023 un atelier de formation en analyse des données et rédaction scientifique à l'intention de 28 cadres de trois programmes nationaux de santé (VIH, Tuberculose, Paludisme).

L'atelier qui était organisé en collaboration avec le Centre d'Excellence d'Afrique pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles de l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (CEA-PCMT) et le Réseau National pour la Recherche Opérationnelle en Guinée (RENAROG) s'est tenu au Centre national de formation et de recherche en santé rurale de Maferinyah.



A travers ce projet financé par TDR/OMS dans le cadre de l'initiative structurée de formation à la recherche opérationnelle (SORT-IT), la DNELM vise à construire une culture de recherche au sein des programmes et du système de santé guinéen.

Pendant une semaine, ces vingt-huit agents cadres des programmes de santé ont bénéficié d'une formation devant désormais leur permettre d'exploiter des données de routine et baser leur prise de décision sur des preuves. Huit facilitateurs professionnalisés dans ce domaine, y compris des alumni du cours africain de recherche opérationnelle ont appuyé les participants.

Au terme de cet atelier de formation, le Directeur du Centre d'Excellence d'Afrique pour la Prévention et le Contrôle des Maladies Transmissibles CEA-PCMT a félicité toutes les parties prenantes, tout en les exhortant à redoubler d'effort pour parvenir à la vulgarisation scientifique des manuscrits découlant de cet atelier.

« Nous sommes aujourd'hui au troisième atelier devant permettre d'analyser les données qui ont pu être collectées au niveau des différents programmes et de rédiger un rapport qui sera soumis aux journées de santé publique en Guinée prévues en novembre prochain et également de pouvoir rédiger un article scientifique pour favoriser le partage avec la communauté scientifique. Après cet atelier, il est prévu un autre qui permettra aux participants de rédiger des notes politiques à l'intention des mêmes participants ».

Il a saisi l'opportunité pour témoigner toute sa gratitude au Ministère de la santé et de l'hygiène publique pour cette initiative qui vise à intégrer la recherche dans les programmes et qui renforce la collaboration avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation.

Il a enfin exprimé sa fierté pour les résultats qui ont été atteints par les participants, en rappelant que tous ont réussi à analyser leurs données et sortir des résultats qui ont été décrits et permettront dans les meilleurs délais d'aboutir à des manuscrits de qualité.

Prenant la parole au nom des facilitateurs, Dr

Fassou Mathias Grovogui, a déclaré ceci : « Cet atelier de formation en recherche opérationnelle qui vise à renforcer la capacité des travailleurs des différents programmes de santé de notre pays a abouti à des connaissances basées sur des données qu'ils produisent au quotidien. L'objectif, c'est de les aider à utiliser les résultats pour apporter des changements dans leurs différentes activités afin d'améliorer la performance des programmes de santé ».



Dr Grovogui a affirmé les facilitateurs travaillent avec les participants depuis six mois déjà. Il s'est dit personnellement satisfait de l'évolution des participants qui, pour la plupart, ne sont pas habitués à la recherche. Il a enfin exprimé sa satisfaction car les participants ont démontré leur maîtrise du processus de collecte, d'analyse et de présentation des données.



Docteur Oumou Hawa Diallo, enseignante chercheuse, est l'une des vingt-huit participants à ce processus. Après sept jours de formation sans repos, elle se dit satisfaite de l'initiative et plaide que cela soit continué.

« Je suis vraiment très satisfaite de ces activités et surtout des connaissances qui ont été acquises à cette semaine de formation. Elles ont été très instructives dans le renforcement de nos connaissances de base dans la connaissance médicale de la recherche opérationnelle. Je souhaite que ce type d'activité ne s'arrête pas à ça parce que nous avons des données qui ne sont pas exploitées car ça peut nous aider de mieux connaître les données dont nous disposons parce que si elles ne sont pas exploitées, c'est qu'elles n'ont pas de sens. Ça doit continuer parce que ça nous donne l'envie d'aller de l'avant parce qu'il y a un grand nombre d'enseignants chercheurs et le personnel impliqué dans la gestion des projets. », a-t-elle confié.



Le Directeur national par intérim de l'Epidémiologie et de la lutte contre les maladies a présidé la cérémonie de clôture de ce troisième atelier du genre. Satisfait du travail qui a été réalisé au cours de cette retraite, il a tenu à remercier les partenaires et les autorités qui se sont impliqués pour la réussite de la formation.

« Je suis heureux d'être là pour participer à ce processus pour cette troisième phase. Il y a quelques mois, nous étions là ensemble pour lancer ces activités qui aujourd'hui, sont en train de faire des résultats auxquels nous nous attendions. Il faut dire que ces résultats obtenus aujourd'hui nous donnent satisfaction mais pour les obtenir, il a fallu l'engagement, le soutien et l'accompagnement du CEA-PCMT que vous avez la lourde charge de diriger aujourd'hui. Je voudrais aussi dire que notre souhait est de ne pas s'arrêter là avec ces cohortes. Qu'il y ait plusieurs cohortes aussi à former au sein de nos différents programmes de santé et il faut rappeler que notre direction a aujourd'hui sous sa coupole, douze programmes de santé sur les treize que compte le pays. C'est pour dire que nous devons vraiment être là pour ces programmes afin de les accompagner sur le terrain pour leur permettre de tirer les leçons pour orienter notre politique de santé. Cela est important lorsqu'on se fonde sur la recherche opérationnelle et je pense que nous sommes sur la bonne voie. Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier les facilitateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour accompagner les participants à cette formation. Et aussi aux participants, je voudrais les exhorter à l'encouragement, la disponibilité et surtout penser à ce que ces résultats soient publiés dans les revues », a exhorté Pr Fodé Bangaly Sacko.



Il faut rappeler que chaque participant et participante à cet atelier présentera ses résultats aux prochaines journées de santé publique (novembre 2023) et rédigera un article scientifique à soumettre dans un journal scientifique lu par les pairs.

Samuel Demba. D

CAPA SESSION 2021

Une nouvelle correction des copies réclamée par les candidats recalés

Le lundi 11 septembre 2023, à la faveur d'une conférence de presse, les 100 candidats ajournés au compte de CAPA session 2021 ont crié à la fraude et demandé une nouvelle correction des copies. Ils ont invité le président de la transition, le Premier ministre, et le ministre de la Justice, à se pencher sur leur situation.



« Au départ, 395 candidats ont postulé, parmi lesquels 295 postulants ont retrouvé leurs noms sur une liste provisoire publiée et par finir 235 ont été présélectionnés pour passer l'examen écrit. Après plusieurs reports, l'examen du C.A.P.A a finalement eu lieu le dimanche 10 Octobre 2021 au lycée 02 Octobre. Avant le jour de l'examen, Monsieur le Bâtonnier a, par Note de service No 005/BAT/OAG/2021 en date du 05 Octobre 2021, désigné les surveillants des épreuves écrites dudit examen. Monsieur le Bâtonnier a aussi établi, à travers un document sans date, le Règlement intérieur de l'examen d'accès à la Profession d'Avocat. Il faut noter que l'examen a eu lieu sous la supervision de 25 surveillants y compris Monsieur le Bâtonnier et les membres de la Commission d'organisation. Contre toute attente, sur 235 candidats, un document sans date et sans référence a été trouvé au tableau des affiches du Barreau le 27 du même mois

faisant état des soi-disant résultats de l'examen du C.A.P.A session 2021. Aussi, il a été retrouvé sur le même tableau d'affichage, la note de service N°004/BAT/OAG/2021 en date du 04 Octobre 2021 de Monsieur le Bâtonnier mettant en place un Jury incomplet de 5 membres au lieu de 7 membres prévus par la loi...Ce Jury irrégulier a déclaré 11 admissibles sur 235 candidats dans un document intitulé procès-verbal de délibération du Jury et signé par 6 membres au lieu de 5 membres énumérés dans la note de service susmentionnée ou 7 membres prévus par la loi. Ces documents irrégulièrement établis ont camouflé à dessein les notes des deux (2) épreuves écrites dans les moyennes générales injustifiées pour déclarer les premières victimes ajournées », a expliqué le porte-parole du collectif, Me Souleymane Sidibé qui demande une nouvelle correction des copies.

Mamadou Oury

*Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

ACTUALITÉ

Forum de l'inclusion sociale

Le comité de pilotage fait part de sa satisfaction

Mohamed Bangs Bangoura est le président du comité de pilotage du Forum de l'inclusion sociale et écologique. Le vendredi 15 septembre, au terme des 72h dudit Forum, il a fait part de sa satisfaction.

« On sort de cette première édition avec beaucoup d'espoir. On se dit finalement on n'a pas eu tort de concevoir, de monter ce projet. Au regard des échanges ici, des propositions qui ont été faites, mais des fois des préoccupations qui ont été partagées, on peut dire que la Guinée est un pays où les gens ont vraiment besoin de se parler. Les gens ont besoin de nous parler, de nous connaître, pour voir dans quelles mesures on peut faire de notre devise Travail-Justice-solidarité une vraie option pour améliorer les conditions de vie de nos compatriotes.

Et surtout pour faire de la Guinée ce pays que tout le monde attend en fait. Tout le monde nous attend pour qu'on soit un pays inspirant, parce qu'on en a les moyens et cela passe par les échanges, les discussions, le dialogue. Et c'est ça le plus court chemin vers l'inclusion.

L'objectif c'est effectivement



de travailler sur les actes du forum, c'est la prochaine étape qu'on va publier l'année prochaine. Peut-être qu'il y a des entités qui n'existent pas, qu'il faudra créer. Donc voilà, tout ça, on va prendre assez de temps pour rédiger ça, pour avoir un rapport le plus fidèle, mais un rapport le plus facile à réaliser. Parce que les écrits, il y en a beaucoup, nous dirons certains, mais les écrits qui

sont conçus de telle sorte qu'ils puissent être réalisables rapidement, c'est à ça qu'on va s'atteler. Donc ça c'est la prochaine étape et la conclusion c'est que Dieu merci, le forum on l'a pensé, on l'a réalisé, il s'est terminé... », a expliqué Mohamed Bangs Bangoura.

Kéfina Diakité

GUÉGUERRE DE LEADERSHIP À LA FÉGUIBASKET

Que fait le ministre Béma Diallo ?

Le mardi, 12 septembre 2023, la faction de la Féguibasket dirigée par Amadou Tafsir Camara, a animé une conférence à la maison de la presse de Guinée. Son vice-président, Amara Babila Keita, en a profité pour dénoncer les pratiques qui ont gangréné l'administration guinéenne sous l'ère d'Alpha Condé, faisant allusion à la crise qui mine cette discipline sportive.

« Il faut se dire la vérité. Le ministère des Sports avec à sa tête le ministre Lansana Béma Diallo, a continué les mêmes pratiques que ce qui se passait avant. C'est dommage. Tous les jours, il dit des choses qu'il ne respecte pas. C'est grave pour un responsable de sa carrure. Il faudrait éviter cela. On est arrivé à un niveau où il faut éviter et se dire les vérités. C'est ce qui peut nous aider. Quand vous faites quelque chose, vous devez être en



mesure de le reconnaître, ça vous grandit d'ailleurs», a martelé Amara Babila Keita. Et parlant du championnat national, il a dit ceci : « Nous sommes convaincus que le Championnat National Ligue 1 de Basketball sera un événement majeur dans le paysage sportif de notre nation, contribuant à promouvoir le sport et à susciter l'enthousiasme des jeunes pour le basketball. Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à

cette lettre d'information, et nous espérons pouvoir compter sur le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire de cette saison un succès inoubliable. Nous sommes à votre disposition pour toute discussion ou information complémentaires à ce sujet»

Que fait concrètement le ministre Béma Diallo pour résoudre cette crise à la Féguibasket ? C'est la question que beaucoup se posent.

Kéfina Daikité

L'UNION AFRICAINE INTÉGRÉE AU G20

L'opportunité de peser à l'international

L'entrée de l'Union africaine (UA) dans le groupe des économies les plus puissantes du monde, le G20, souligne l'influence croissante du continent sur l'échiquier mondial, et offre une opportunité aux pays africains d'enfin peser sur les décisions internationales.

Les dirigeants africains ont largement applaudi cette intégration alors que seule l'Afrique du Sud était jusqu'ici représentée au G20, dont le sommet s'est tenu à New Delhi jusqu'à dimanche. Ils espèrent ainsi que la voix du continent compte davantage dans les décisions concernant la finance mondiale, le commerce international ou encore le changement climatique.

Cette adhésion intervient au moment où l'ordre mondial est largement rebattu, où la Chine et la Russie voient leur influence grandir, et alors que le groupe commercial des BRICS s'élargit pour inclure deux nations africaines, l'Égypte et l'Éthiopie. Cette entrée au G20 « *contribuera certainement à inscrire les questions africaines à l'ordre du jour international, en plaçant l'UA au cœur des discussions* », affirme Steven Gruzd de l'Institut sud-africain des affaires internationales.

En intégrant l'Union africaine, qui compte 55 membres, le G20 accueille le continent qui connaît la croissance la plus rapide, dont la population est la plus jeune et qui dispose d'un énorme potentiel pour contribuer aux transitions environnementales. « *Il est important pour l'Afrique d'être reconnue et incluse. Il reste à voir ce qu'elle*



fera réellement de cette adhésion », nuance cependant le chercheur.

Car selon les analystes, si l'UA dispose déjà de structures pour parvenir à des positions communes entre ses 55 membres, elle aura besoin de travailler en commun pour faire compter leur unique voix dans le groupe.

L'UA, dont le siège se trouve à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, compte 55 États membres, mais plusieurs d'entre eux sont actuellement suspendus du groupe à la suite de coups d'État qui ont mis en place des gouvernements militaires.

La pression en faveur de l'adhésion au G20 s'est accélérée cette année, le président sénégalais Macky Sall ayant déclaré qu'un siège de l'UA permettrait de réparer une « injustice » et la directrice de la banque centrale de l'Union européenne, Christine Lagarde, ayant insisté

pour que l'Afrique ait plus de poids au sein des institutions financières.

« *L'adhésion permanente de l'Afrique au G20 signifie qu'elle a été reconnue comme un acteur clé du paysage économique mondial* », a déclaré le président de la Zambie, Hakainde Hichilema, après la décision. « *Les pays africains doivent maintenant tirer parti de cette position pour accélérer le développement de leurs économies et de leurs jeunes populations* », a-t-il aussi avancé.

Changement climatique

Pour Solomon Ayele Dersso, directeur du groupe de réflexion Amani African Media and Research Services, le G20 permet ainsi à l'Afrique de changer de statut, en passant d'un continent « objet » de la prise de décision à « acteur ». « *Elle apporte une certaine légitimité au groupe, dont il avait grand besoin, étant donné que certaines des décisions*

qu'il adopte ont des conséquences considérables sur des personnes qui n'ont jusqu'ici pas vraiment eu leur mot à dire », ajoute-t-il.

Le changement climatique est certainement l'une des questions sur lesquelles les pays africains chercheront à mieux faire entendre leur voix. Car si le continent est l'un des plus touchés par les conséquences du changement climatique, il a été l'un des moins consultés dans les décisions prises au niveau mondial.

Les dirigeants africains se sont réunis à Nairobi ce mois-ci pour un sommet sur le climat au cours duquel ils ont insisté sur la nécessité

de modifier le financement mondial et de soutenir le développement des énergies renouvelables sur le continent.

Selon William Gumede, président de la Democracy Works Foundation, un groupe de réflexion basé à Johannesburg, les nations africaines pourraient également chercher à avoir davantage leur mot à dire dans les décisions financières mondiales qui ont un impact sur le continent. « *L'Afrique mettra également sur la table le fait que la politique monétaire des pays occidentaux doit être menée de manière à ne pas nuire aux pays africains* », a-t-il déclaré.

Mais l'émergence de la rivalité entre la Chine et les États-Unis, les efforts de la Russie pour étendre son influence et la croissance des BRICS en tant que groupe économique concurrent ont également souligné l'importance de l'Afrique. « *Le moment choisi souligne le rôle renouvelé du continent en tant que champ de bataille diplomatique* », selon M. Gumede.

AFP

« **Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.**

Dan Millman

